



Mémento à l'attention des participant.es à l'unité de formation ressource (UFR)

Co-construire le partenariat avec les familles

« La confiance des parents ne peut se décréter. Elle se construit au fil des relations qui se développent avec les professionnelles et qui reposent sur un principe de mutualité, supposant donc l'effacement de tout regard soupçonneux à l'adresse des compétences parentales. » (Musatti & Rayna, 2010, p. 127).

1. Introduction

Aujourd'hui, il est établi que la qualité du tissu relationnel autour de l'enfant influe grandement sur son développement, ce qui détermine dès lors une mission pour les professionnel.le.s: la co-construction et le développement du partenariat avec les familles. Il s'agit d'un travail subtil en continu qui s'inscrit aujourd'hui dans un contexte social en pleine mutation. En effet, la transformation des réalités familiales et l'évolution d'une politique sociale favorable à la conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle sont des éléments déterminants dans la co-construction du partenariat avec les familles, les personnes ressources et les équipes éducatives. Cette unité de formation vous permettra de vous engager dans une approche centrée sur la famille pour exercer votre rôle professionnel d'éducateur.trice de l'enfance (EDE) et d'animateur.trice communautaire (AC).

2. Principales compétences visées

Dans cet espace de formation de **107 heures**, vous allez pouvoir capitaliser des ressources, contribuant plus particulièrement au développement des compétences suivantes :

PEC 21 - Éducation de l'enfance

Domaine 1 : Planification et mise en œuvre de l'action pédagogique

1.5 Initier et entretenir des partenariats en matière d'encouragement et d'éducation

Domaine 2 : Accompagnement et soutien des enfants au quotidien

2.2 Aménager des environnements encourageants et sécurisés pour les enfants qui tiennent compte des besoins de l'ensemble des acteurs

Domaine 3 : Développement de sa propre identité professionnelle

3.1 Gérer des situations changeantes et exigeantes

Domaine 4 : Évaluation et documentation des processus

4.2 Documenter les processus pédagogiques

Domaine 6 : Contribution au développement du champ professionnel

6.1 Situer son action dans l'environnement socio-politique

6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

Domaine 5 : Collaboration dans l'environnement professionnel

5.2 Coopérer avec d'autres intervenants et services spécialisés

Domaine 7 : Contribution au développement de l'organisation

7.2 Développer et assurer la qualité du processus pédagogique

7.3 Développer et assurer la communication en interne et en externe

PEC 21 – Animation communautaire

Domaine 1 : Conception de l'espace social de manière participative

1.1 Aménager les relations professionnelles

1.3. Encourager la participation et la contribution à l'aménagement de l'espace social en fonction des parties prenantes

1.4 Soutenir les idées et les initiatives de groupes et d'individus

Domaine 3 : Développement de sa propre identité professionnelle

3.1 Gérer des situations changeantes et exigeantes

Domaine 5 : Collaboration dans l'environnement professionnel

5.2 Coopérer avec d'autres intervenants et services spécialisés

Domaine 6 : Contribution au développement du champ professionnel

6.1 Situer son action dans l'environnement socio-politique

6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

Domaine 7 : Contribution au développement de l'organisation

7.2 Développer et assurer la qualité du processus pédagogique

7.3 Développer et assurer la communication en interne et en externe

3. Objectifs de cette unité

3.1. Objectifs généraux

- Analyser et situer le rôle des EDE et des AC dans la relation aux familles, au regard des missions institutionnelles, politiques publiques et cadres de référence en vigueur.
- Développer une posture professionnelle favorisant un partenariat de qualité avec les familles, en s'appuyant sur l'analyse de pratiques professionnelles.

3.2. Objectifs spécifiques

A l'issue de cette unité de formation (107 heures), vous serez capable de :

- Identifier les principaux axes de la politique sociale et familiale, en s'appuyant sur les textes en vigueur dans le contexte professionnel.
- Analyser les impacts des politiques sur l'accompagnement de l'enfant et sa famille afin de comprendre l'évolution du rôle professionnel.
- Caractériser les familles au 21^{ème} siècle en s'appuyant sur des apports sociologiques et anthropologiques afin de comprendre la diversité des réalités familiales.
- Situer l'évolution historique de la place accordée aux familles dans les structures d'accueil de l'enfance afin de comprendre les transformations des pratiques professionnelles et des attentes institutionnelles.
- Identifier les principes fondamentaux d'un partenariat de qualité avec les familles, à travers une mise en perspective des pratiques professionnelles et des apports théoriques.
- Mobiliser les principes d'une approche centrée sur les familles en situation professionnelle.
- Analyser les situations professionnelles vécues dans la relation de collaboration avec les familles afin d'identifier des pistes d'amélioration des pratiques.
- Analyser les enjeux de la proximité relationnelle et de la construction d'une relation de confiance avec les familles afin de favoriser une collaboration authentique et sécurisante dans l'accompagnement de l'enfant.
- S'approprier la démarche de la documentation pédagogique comme outil de mise en valeur des apprentissages de l'enfant et de dialogue avec les familles.

4. Contenu de cette unité

- Définitions de concepts : accompagnement, coéducation et partenariat
- Description des missions des institutions de l'enfance

- Présentation des politique sociale et familiale en Suisse
- Analyse de la diversité des familles (dimension sociologique et anthropologique)
- Étude de représentations personnelles et institutionnelles des familles et du rôle des EDE
- Identification des compétences parentales
- Réflexions sur les valeurs et des postures professionnelles dans la relation aux familles.
- Identification des principes fondamentaux dans la construction d'une relation de partenariat avec les familles
- Réflexions sur les critères d'un partenariat de qualité avec les familles au sein des institutions de l'enfance
- Documentation des processus pédagogique
- Proximité relationnelle
- Construction d'une relation de confiance

5. Bibliographie commentée

- Ausloos, G. (2019). *La compétence des familles : Temps, chaos, processus*. Érès.

Cet ouvrage explore la manière dont les familles peuvent être considérées comme compétentes malgré les situations de crise ou de désorganisation. Il insiste sur l'importance du temps, des processus d'accompagnement et de l'adaptation plutôt que sur une logique de contrôle. Cet ouvrage met en avant une approche respectueuse des familles, utile pour comprendre les pratiques d'intervention sociale et éducative centrées sur leurs ressources.

- Bonnabesse, M.-L. & Blanc, M.-C. (2016). L'évolution de la place des parents dans les établissements d'accueil de jeunes enfants. *Spirale*, (4), 111-123.

Cet article analyse l'évolution de la place des parents dans les structures d'accueil de l'enfance, en montrant leur passage progressif du statut d'usagers à celui de partenaires. Il met en évidence les enjeux de cette participation ainsi que les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre concrète au quotidien. [Lien vers l'article](#)

- Boulanger, D., Larose, F. & Couturier, Y. (2010). La logique déficitaire en intervention sociale auprès des parents : les pratiques professionnelles et les représentations sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, (23), 152-176.

Cet article examine la manière dont les interventions sociales auprès des parents peuvent être influencées par une « logique déficitaire », centrée sur les manques plutôt que sur les ressources. Il analyse les pratiques professionnelles et les représentations sociales qui orientent ce type d'approche. Les auteurs soulignent l'importance de repenser ces interventions afin de mieux valoriser les compétences parentales. [Lien vers l'article](#)

- Bouve, C. (2007). La coopération parents-professionnels, pratiques d'hier, figures d'aujourd'hui. Dans M.-P. Thollon-Behar (Dir.), *Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ?* (pp. 53 - 80). Érès.

Ce chapitre analyse l'évolution des relations entre parents et professionnels de l'enfance. L'auteure montre que la coopération repose sur la reconnaissance des compétences parentales et sur une posture de respect mutuel. Elle met en évidence les tensions historiques entre institution et famille, et les transformations actuelles vers une logique de partenariat.

- De Singly, F. (2017). *Sociologie de la famille contemporaine*. Armand Colin.

L'auteur analyse les transformations de la famille contemporaine et la place centrale de l'individu dans les relations familiales. Il montre que les liens familiaux reposent de plus en plus sur l'autonomie, l'affection et la négociation plutôt que sur des normes imposées. Cet ouvrage permet de mieux comprendre l'évolution des structures familiales et les nouvelles formes de relations entre parents et enfants dans la société actuelle.

- Rayna, S. (2016). Avec les familles dans les crèches : Expériences en Seine-Saint-Denis. Érès.

Cet ouvrage analyse l'écart entre les prescriptions officielles concernant la participation des parents dans les structures de petite enfance et leur mise en pratique sur le terrain. Il met en lumière les difficultés des professionnels, mais aussi les initiatives développées, notamment en Seine-Saint-Denis, pour renforcer la collaboration avec les familles. L'auteure montre que ces pratiques contribuent à améliorer l'accueil des enfants dans un contexte social difficile et à favoriser le « vivre ensemble ».

- Moisset, P. (2009). Du travail avec les parents à la coconstruction de l'espace de délégation. Dans C. Bouve, P. Moisset & S. Rayna (Dir.), *Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum ?* (pp. 249-258). Érès.

Ce chapitre s'intéresse à l'évolution des relations entre professionnels et parents dans les structures d'accueil de l'enfance, en mettant en avant le passage d'un simple « travail avec les parents » à une véritable co-construction de l'espace de délégation. L'auteur souligne l'importance du partenariat, de la confiance et du partage des responsabilités dans l'accueil des jeunes enfants. Cette réflexion permet de mieux comprendre les enjeux de la collaboration entre familles et institutions dans une logique de coéducation. [Lien vers l'article](#)

- Musatti, T. (2007). La signification des lieux d'accueil de la petite enfance aujourd'hui. Dans G. Brougère & M. Vandenbroeck (Dir.), *Repenser l'éducation des jeunes enfants* (pp. 207-224). Bruxelles : Peter Lang.

Ce chapitre interroge la signification actuelle des lieux d'accueil de l'enfance, en les considérant comme des espaces éducatifs, sociaux et culturels à part entière. L'auteure met en évidence leur rôle dans la socialisation des jeunes enfants et dans les relations entre familles et institutions. Elle souligne ainsi l'évolution de ces structures vers des lieux de coéducation et d'ouverture aux parents.

- Musatti, T. & Rayna, S. (2010). Parents-professionnelles, rapport de pouvoir, savoir sur la petite enfance et relations interpersonnelles en crèche. Dans G. Brougère (Dir.), *Parents, pratiques et savoirs au préscolaire* (pp. 115-134). Bruxelles: Peter Lang.

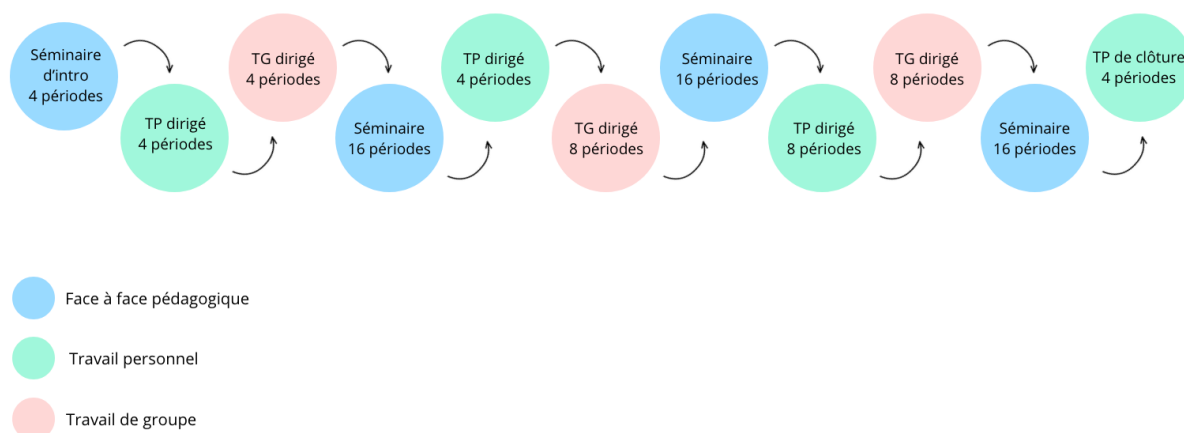
Ce chapitre invite le lecteur à réfléchir aux enjeux du partenariat avec les familles, à la posture professionnelle des EDE et à la construction d'une relation basée sur la confiance et la reconnaissance mutuelle. Il permet également de mieux comprendre les tensions possibles entre savoirs professionnels et savoirs parentaux, ainsi que les conditions favorisant une coopération équilibrée.

- Ott, L. (2014). Évolutions actuelles du concept de distance pour l'action éducative et sociale. *Revue [petite] enfance*, (115).

Cet article analyse l'évolution du concept de « distance » dans les pratiques éducatives et sociales. L'auteur montre que la juste distance entre professionnels et familles est un équilibre à construire, permettant à la fois l'implication et la prise de recul. Cette réflexion éclaire les enjeux relationnels dans l'accompagnement éducatif, notamment dans le travail avec les parents. [Lien vers l'article](#)

6. Organisation de l'unité

Une alternance entre des faces-à-faces pédagogiques, des temps de travaux personnels et de travaux de groupe est proposée selon le modèle suivant (qui peut être réajusté suivant la période où l'UF est donnée, se référer à la planification annuelle) :



Le/la formateur.trice oriente le travail à réaliser pendant les temps de travaux personnels et de groupe.

7. Conditions de validation

Cette unité contribue significativement au développement des compétences du Plan d'Études Cadre 2021 à démontrer dans le Dossier de Démonstration de Compétences (DDC) en fin de chacune des années du parcours. Elle contribue aussi à compiler des preuves nécessaires pour illustrer la maîtrise des compétences dans le e-portfolio. L'auto-évaluation de votre processus de (trans)formation fait partie des traces importantes à consigner dans le portfolio.

En application de la loi sur la formation professionnelle, **la présence**¹ aux épisodes de face-à-face pédagogique est obligatoire. Par conséquent, toute absence est comptabilisée, quel qu'en soit le motif.

À la présence, s'ajoute :

- la participation active lors des séminaires et des travaux de groupe
- la qualité et le respect des délais de restitution des travaux et des éventuels compléments
- le dépôt sur Moodle d'un retour réflexif élaboré selon les consignes du TP de clôture et centré sur les liens entre les objectifs de l'UF et les compétences du PEC 21

¹ Re327_Directives_Presence_Cours